

1% de la population est responsable de 63 % des crimes violents

écrit par Docteur Dominique Schwander | 17 mars 2024





Ci-dessous des extraits d'une étude intéressante qui devrait amener nos autorités à expulser tout criminel étranger et ses parents, surtout après avoir fait l'erreur de les accueillir et à faire en sorte que tous les Suisses ayant fait leur service militaire portent une arme de poing
1% de la population est responsable de 63 % des crimes violents.

La majorité des crimes violents sont perpétrés par un petit nombre de délinquants violents persistants, généralement des hommes, caractérisés par une criminalité violente précoce, une toxicomanie, des troubles de la personnalité, une mauvaise éducation et une criminalité non violente.

L'article étant fort long nous renvoyons nos lecteurs au site originel pour avoir accès à l'intégralité de l'article, aux tableaux et illustrations ainsi qu'aux notes. Nous avons supprimé de ce compte-rendu les explications et détails sur la méthode, notamment, pour nous focaliser sur les conclusions.

Extraits de l'article

Objet

Les études démographiques sur la criminalité violente et les facteurs de fond peuvent permettre de comprendre les relations entre les facteurs de susceptibilité et la criminalité. Nous avons cherché à déterminer la répartition des condamnations de crimes violents dans la population suédoise de 1973 à 2004 et à identifier les facteurs de risque criminels, universitaires, parentaux et psychiatriques de persistance dans la criminalité violente.

[...]

Résultats

Au total, 93 642 personnes (3,9 %) ont eu au moins une condamnation violente. La répartition des condamnations a été fortement biaisée; 24 342 délinquants violents persistants (1,0 % de la population totale) ont représenté 63,2 % de l'ensemble des condamnations. La persistance dans la violence était associée au sexe masculin (OR 2.5), au trouble de la personnalité (OR 2.3), à la condamnation pour crime violent avant l'âge de 19 ans (OR 2.0), aux infractions liées à la drogue (OR 1.9), à la criminalité non violente (OR 1.9), aux troubles dus à la consommation de substances (OR 1.9) et aux troubles mentaux majeurs (OR 1.3).

Conclusions

La majorité des crimes violents sont perpétrés par un petit nombre de délinquants violents persistants, généralement des hommes, caractérisés par le début précoce de la criminalité violente, l'abus de substances, les troubles de la personnalité et la criminalité non violente.

Introduction

La violence interpersonnelle demeure l'une des principales causes d'altération de la qualité de vie et de mortalité dans le monde, en particulier chez les personnes âgées de 15 à 44 ans. En 2000, les homicides ont coûté un demi-million de morts dans le monde, soit près de deux fois plus qu'au cours de la même année. Les coûts mondiaux des crimes violents, tant en termes d'économie que de souffrance humaine, sont considérables, et l'impact de la violence sur l'insécurité, le handicap et la mortalité dans le monde entier devrait augmenter au cours des prochaines décennies². L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que la prévention de la violence devait être une priorité mondiale de santé publique.

Afin d'établir des traitements et des stratégies de prévention spécifiques, il est essentiel de bien comprendre en détail la répartition des crimes violents entre les primodélinquants et les récidivistes à différents stades de leur carrière violente. Il est également nécessaire d'établir une distinction entre les risques de criminalité violente à un seul épisode et le développement de la violence persistante chez les individus. Ces personnes relativement peu nombreuses à présenter des comportements désinhibitifs très tôt dans la vie, passent à une carrière de « comportement antisociaux persistants au cours de la vie », et représenteront en fin de compte plus de la moitié de tous les crimes violents, et une proportion encore plus importante de crimes aggravés ont été présentés par Moffit et Caspi en utilisant (entre autres) données-ensembles de données des études de cohorte de Dunedin [3-55]. Ces résultats sont importants pour la description du développement d'individus toujours violents.

La prévention générale peut être axée sur la violence en tant que telle, mais un traitement spécifique doit être réservé aux personnes qui ont démontré leur propension à la violence par le biais d'infractions répétées, car c'est actuellement la

seule façon que les individus les plus sujets à la violence se présentent à la jurisprudence. Une justification scientifique de ces efforts exige une compréhension détaillée du rôle de la persistance dans l'ensemble des chiffres de la criminalité, ainsi que l'identification des facteurs de risque spécifiquement liés à la persistance dans la violence criminelle. Même s'il est admis que la majorité des crimes violents sont commis par des individus qui ont déjà été condamnés pour plusieurs infractions (toute forme d'infraction) [6] et que les taux de récidive après la détention et la prison chez les mineurs sont élevés [7, 8, peu d'études ont tenté de quantifier la charge de la criminalité violente dans la population totale, et la plupart des recherches antérieures se sont concentrées sur les facteurs de risque d'avoir jamais été condamnés pour un crime violent [99, 10] plutôt que le risque de récidive. Pour les cliniciens, le défi spécifique est de prévenir d'autres récidives chez les patients qui ont déjà développé un schéma de violence, car il est beaucoup plus difficile d'identifier les personnes ayant besoin d'un traitement préventif avant que le comportement violent ne se soit présenté.

Parmi les facteurs de risque connus d'être condamnés pour un crime violent, le sexe masculin est le plus important; les hommes commettent environ 90 % des crimes violents

[...]

Facteurs de risque

Tous les facteurs de risque ont été analysés pour l'ensemble de la période de suivi et sont décrits ci-dessous et dans le tableau 2:

1. D'après le registre des décharges hospitalières, nous avons identifié: les troubles mentaux majeurs, tels que la schizophrénie
2. L'âge de première condamnation pour un crime violent,

fondé sur la date la plus proche pour laquelle une personne a été condamnée pour un crime violent tel qu'il était défini précédemment, a été obtenue du registre du crime. Ces données ont été utilisées pour subdiviser les délinquants en trois sous-groupes distincts basés sur l'âge de la première infraction (15-18 ans, 19-23 ans et 24 ans et plus).

3. Les données sur les notes scolaires manquantes indiquant les résultats scolaires, définies comme étant celles qui n'ont pas ou pas été absentes sur 16 à la fin de l'année de la scolarité obligatoire finale, ont été obtenues dans le registre obligatoire des écoles complètes de 9 ans. Le manque d'une note d'études à l'école indique une lourde accomplissements et entraîne avec lui une conséquence plus grave pour l'élève qu'une classe défaillante.
4. Trois catégories de crimes non violents ont été extraites du registre du crime et classées dans la catégorie « Vol » (furtif simple, grand vol, voiture importante), « infraction liée à la drogue » (transport, contrebande, stockage, vente, production et 1988, usage personnel de stupéfiants) et « Violation de la circulation » (mise en danger, conduite sous influence, fuite sur les lieux d'un accident).
5. Des informations sur la question de savoir si un parent avait été condamné pour une infraction violente ou non violente pendant la période de suivi ou avant 1973 (pendant la durée de vie de la personne identifiée comme un cas) ont été recueillies auprès du registre du crime.
6. La nationalité parentale a été recueillie dans le Registre total de la population et indexée dans le cas d'un ou des deux parents nés hors de Scandinavie.

[...]

Sujets

Nous avons identifié 23 39 765 personnes nées en Suède qui, à 15 ans (entre 1973 et 2004), résidaient en Suède et qui étaient âgées d'au moins 24 ans à la fin de 2004 (fig.1). Aucun immigrant de première génération n'a été inclus dans cette étude, en raison de données manquantes et/ou incomplètes. Parmi cette cohorte, nous avons sélectionné les 93 642 délinquants violents, définis comme ceux qui ont une ou plusieurs condamnations pour un crime violent. En outre, pour chaque délinquant violent, 10 non-délinquants – les individus qui ne sont pas condamnés pour des crimes violents entre 1973 et 2004 – étaient appariés pour le sexe, l'année et le mois de naissance, et pour avoir un frère ou un frère ou une autre, du même âge et du même sexe, comme cas d'espèce et utilisé à titre de comparaison. Les non-délinquants ont ensuite été choisis au hasard dans cette cohorte, ce qui donne un total de 9 664 420 non délinquants et une population finale de 10 30 062 études pour les analyses statistiques des facteurs de risque de persistance dans la violence.

Cette étude a utilisé la fusion des registres longitudinaux suédois suédois, y compris des données sur les parents et les condamnations pénales, sur une période de 32 ans, pour décrire la répartition des crimes violents dans la population totale et les facteurs de risque personnels de persistance individuelle dans la violence parmi les délinquants. Étant donné que ces niveaux de criminalité violente et leur résolution judiciaire (l'enlèvement des cas) sont similaires à ceux de la plupart des pays de l'ouest de l'UE et du Canada [30], nos résultats pour la prévalence et la répartition pourraient être généralisables dans ce domaine culturel, tandis que les facteurs de risque identifiés pour la persistance chez les personnes sujettes à la violence, en

particulier les personnes sujettes à la violence, sont probablement plus généralisables d'une culture à l'autre. Les facteurs socio-économiques auraient très certainement prouvé qu'ils étaient importants s'ils avaient été inclus dans les analyses, mais ils ont été exclus dans cette étude en faveur de facteurs de risque individuels pour se concentrer sur la relation entre les facteurs de santé mentale potentiellement traitables ou prédictifs et la persistance dans la violence. D'autres études sur la relation entre les facteurs socioéconomiques et les différents facteurs de risque considérés ici sont clairement justifiées. Des études distinctes sur les facteurs de risque individuels et des facteurs de classe ou socio-économiques devront être réalisées côte à côte et interprétées à des fins différentes du traitement ou de la prévention individuels par rapport aux efforts de société.

Observations sur les principales conclusions

En résumé, nous avons confirmé les principaux facteurs de risque parent et psychiatrique pour tout crime violent suggéré dans des recherches antérieures principalement sur la base d'échantillons cliniques [31) et dans un petit nombre d'études épidémiologiques basées sur la population [99, 15, 32. En ce qui concerne la persistance de la criminalité violente (définie par le nombre de condamnations violentes par individu), nous avons identifié le sexe masculin, l'apparition précoce de la criminalité violente, les troubles de la personnalité et les troubles de la toxicomanie comme les facteurs de risque les plus importants propres à la persistance dans la violence.

Répartition et potentiel préventif

Environ un quart de tous ceux qui ont jamais été reconnus coupables d'un crime violent (c'est-à-dire le groupe des délinquants), correspondant au plus fort, 1 % de la population étudiée, ont été responsables d'un total de 63 % de toutes les condamnations pour infraction violente dans le pays, tandis que près des trois quarts de tous les délinquants violents, correspondant à 2,9 % de la population, n'ont été condamnés qu'une ou deux fois au cours de la période d'étude. Cela s'inscrit dans le droit fil des recherches antérieures qui montrent qu'un petit groupe d'hommes adultes, âgés d'une vie criminelle, est responsable d'une grande partie de tous les crimes violents [33, 44, 33) et de l'impact élevé d'un très petit groupe de personnes particulièrement violentes, indiqué par les taux élevés de récidive parmi les anciens détenus⁸. Le nombre (et la proportion relative) des condamnations violentes qui, en théorie, pourraient être empêchés si les individus étaient empêchés de commettre d'autres crimes à des stades précis de la réactivation de la violence peuvent être utilisés pour planifier des stratégies de prévention contre la criminalité violente (tableau 22). Si toutes les carrières de la criminalité violente pouvaient s'arrêter après une troisième condamnation (ce qui nécessiterait des interventions pour 1 % de la population totale), plus de 50 % de toutes les condamnations pour crimes violents dans la population totale seraient évitées.

Aspects liés au genre

Le fait que les femmes ne représentaient que 11 % de l'ensemble des condamnés et 6 % des violences persistantes concorde avec les conclusions précédentes. Si l'on considère la persistance dans les crimes violents et les condamnations pour crimes violents aggravés, les femmes représentent une part encore plus petite du groupe. Le groupe des femmes était

trop petit pour des analyses détaillées des facteurs de risque en sous-groupes. D'autres études ont rapporté des problèmes de santé mentale plus complexes et plus graves, y compris des fréquences plus élevées de troubles de l'usage de substances, des troubles de la personnalité, des troubles mentaux majeurs et d'autres facteurs de sensibilité dans les groupes de délinquantes féminines [34].

Facteurs de risque, stratégies de prévention et de traitement

Les premières infractions sont particulièrement difficiles à prévoir, en particulier en raison des faibles taux de base de la criminalité violente dans l'ensemble. En revanche, la majorité des crimes violents sont commis par un groupe de délinquants qui peuvent être identifiés par des éléments assez facilement observables, comme le fait d'avoir déjà été condamnés à plusieurs reprises pour des crimes violents à plusieurs reprises à l'adolescence, et avoir des problèmes de toxicomanie.

Ces statistiques semblent soutenir le slogan et le modèle employés en Californie et dans plusieurs autres États aux États-Unis, « trois grèves et vous êtes dehors ». Ce modèle ne semble toutefois pas avoir été aussi réussi qu'on l'espérait lorsqu'il a été lancé au milieu des années 90 [35, 36]. La « loi sur les trois grèves » visait à dissuader les auteurs d'infractions graves et violentes, mais ses effets sont difficiles à déterminer; la prévalence globale de la criminalité est restée assez stable aux États-Unis, tandis que la population carcérale a atteint des niveaux assez dramatiques dans certains endroits et dans certains groupes sociaux [37]. L'une des explications pourrait être que la « loi sur les trois grèves » s'applique également aux crimes non violents, créant ainsi un groupe trop important de détenus pour recevoir une part suffisante de ressources limitées en

matière de traitement et de réadaptation. Les partisans, cependant, ont fait valoir qu'une augmentation importante de la criminalité avait peut-être été empêchée par la « loi sur les trois grèves ». [35](#) Le groupe identifié ici comme étant des délinquants violents moyens ou très persistants, ceux qui ont trois ou plusieurs condamnations, pourrait être suffisamment petit pour faire l'objet d'efforts de traitement plus coûteux pour leurs besoins souvent clairs en matière de santé psychosociale et mentale, qui pourraient également entraîner une réduction substantielle de la violence sociétale globale. Éthiquement, il est plus facile de défendre les efforts de traitement qui réduisent l'autonomie pour les personnes qui ont effectivement commis un certain nombre de crimes violents que pour tous ceux qui sont considérés comme susceptibles de le faire à l'avenir. Si une politique de « trois grèves » n'était appliquée qu'aux cas de crimes violents plutôt qu'à tous les types de criminalité, un groupe plus restreint d'individus serait ciblé et pourrait donc recevoir un traitement plus intensif en ressources et des efforts de prévention. La prévention spécifique de la récidive violente peut inclure des programmes de détention ou de surveillance intensive, y compris la surveillance électronique, la gestion des soins intensifs et le suivi de la consommation de drogues et d'alcool. Mais un large éventail d'autres traitements et d'autres efforts de soutien, tels que l'éducation, la formation professionnelle, le logement, les soins de santé mentale et somatique, la psychothérapie et d'autres soins sociaux, pourraient également être utilisés. Pour un aperçu détaillé et actuel du domaine des traitements des propensions violentes, voir Raine [\[38\]](#). Le seuil de trois condamnations peut également servir de simple outil pédagogique pour des efforts de prévention plus efficaces, car il est facile à expliquer aux adolescents et comprend deux possibilités d'"avertissement" de plus en plus sévères pour un jeune sur le chemin de la violence.

Sur la base des résultats de ces études et des études

précédentes [33, 9-], il devrait être possible d'identifier les individus les plus à risque de développer un comportement criminel violent persistant dès l'adolescence, car une apparition précoce dans la criminalité violente s'est manifestée par des condamnations pour des crimes violents semble être l'un des plus puissants prédicteurs de la persistance dans la violence plus tard dans la vie [3-]. Par conséquent, l'élaboration et l'amélioration de stratégies de prévention pour les jeunes délinquants qui présentent des tendances violentes devraient être une priorité. Ici, comme dans la prévention générale de la violence dans la société, les efforts politiques sont importants, car les taux d'engagement précoce dans les comportements violents peuvent être fortement dépendants de facteurs socioculturels, qui sont malléables et peuvent être atténués par un effort politique.³⁹ Des efforts spécifiques visant le groupe de personnes particulièrement violentes décrits dans la présente étude, ainsi que les efforts de prévention destinés aux jeunes, peuvent constituer une percée complémentaire pour parvenir à une réduction significative des niveaux globaux de criminalité violente.

D'autres recherches visant à établir des méthodes de prévention fondées sur des données factuelles et d'un bon rapport coût-efficacité contre la violence sont évidemment nécessaires. Actuellement, dans de nombreux systèmes pénaux, y compris en Suède, de nombreuses ressources sont investies pour empêcher les personnes diagnostiquées souffrant de troubles mentaux majeurs de retomber dans des comportements criminels, même si leur contribution globale à la violence est faible (3,74 % de toutes les condamnations) et seulement modérément liée à la persistance dans la violence. Plusieurs autres études ont également montré que les personnes souffrant de troubles mentaux majeurs partagent les mêmes facteurs de risque de persistance dans la criminalité violente que d'autres qui ont été condamnées pour des crimes violents, en particulier lorsqu'il s'agit d'abus de substances [31, 40]. Sur

la base des résultats actuels, il est nécessaire d'étudier les efforts de recherche axés sur la mise au point de mesures préventives appropriées qui s'attaquent spécifiquement aux facteurs de risque dont la contribution la plus importante à la persistance de la violence est la plus forte.

[...]

Conclusion

La grande majorité des crimes violents sont perpétrés par un petit nombre de délinquants violents persistants, presque tous les hommes, qui ont un début précoce de criminalité violente et présentent des problèmes de consommation de substances, des troubles de la personnalité et de la criminalité non violente. Ces résultats étayent la fourniture d'interventions de grande envergure parmi les jeunes qui ont commis un ou deux crimes violents et risquent de développer un comportement criminel violent persistant.

Traduction google

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3969807/>